



FEUILLE DE ROUTE POUR L'ENGAGEMENT DE L'UE AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE EN BURKINA FASO POUR LA PÉRIODE 2021 - 2024

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Statut : public

Date d'approbation : 28/07/2021

Fait partie d'une stratégie conjointe : Oui

Feuille de route mise à jour avec les contributions de la France, la Belgique, l'Allemagne, l'Autriche, le Danemark, l'Italie, le Luxembourg, la Suède, la Suisse, les États-Unis et l'Union européenne.

Adoptée par le Groupe UE+
Délégation de l'Union Européenne

Etats membres de l'Union Européenne présents au Burkina Faso:

France- Belgique – Danemark – Allemagne – Italie -
Luxembourg - Autriche – Suède

Etats associés à l'exercice: Suisse- Etats Unis

Date de mise à jour: Juillet 2021



Le Groupe UE+ intégrant l'Union européenne et les États membres (EM) alors présents dans le pays (la France, la Belgique, l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie, le Luxembourg, le Danemark et la Suède ainsi que d'autres bailleurs associés (la Suisse, le Canada et les États-Unis), a adopté en 2017 la « Feuille de Route (FdR) de l'Union européenne pour l'engagement envers la société civile pour la période 2017-2020¹».

Cette Feuille de Route a traduit une volonté commune de la part du groupe UE+ de promotion de valeurs communs partagés, et d'évolution vers une approche transversale de gouvernance démocratique en ligne avec la Communication 492 de 2012 intitulée « Les racines de la démocratie et du développement durable : l'engagement de l'Europe avec la société civile dans le domaine des relations extérieures ». A travers cette communication, l'UE s'engage à promouvoir un environnement qui soit plus favorable aux OSC, de manière à leur permettre de jouer pleinement leur rôle dans la prestation de services sociaux mais aussi dans la défense de la transparence, la veille de l'action du Gouvernement, le respect

des droits humains (DH) ainsi que dans la contribution à l'élaboration des politiques publiques.

Quatre ans après, une mise à jour de cette Feuille de Route a été définie pour la période 2021-2024, suite à une série de consultations auprès de la Délégation de l'Union européenne (DUE), le Groupe UE+ et les organisations de la société civile (OSC) locales et internationales (ONGI). Le Groupe UE+ comprend désormais, parmi les pays EM de l'UE, les Pays-Bas, en plus de la Belgique, le Danemark, l'Allemagne, la France, l'Italie, le Luxembourg, l'Autriche et la Suède. La Suisse et les États-Unis restent associés à l'exercice.

Cet exercice a eu lieu au moment où se définissent les nouvelles actions de l'UE dans le cadre de la programmation 2021-2027 pour l'Union européenne mais aussi des « Team Europe Initiatives » développées conjointement par l'UE et ses EM. Des exercices de programmation sont aussi en cours pour plusieurs membres du Groupe UE+.

1 Lien Feuille de route 2017-2020. Qui découle de la Communication de 2012 « Les racines de la démocratie et du développement durable: l'engagement de l'Europe avec la société civile dans le domaine des relations extérieures. COM (2012) 492

PARTIE I – BRÈVE ANALYSE DU CONTEXTE ET DES ENGAGEMENTS PASSÉS DE L'UE

La grave détérioration de la situation sécuritaire dans les régions du Nord, Centre-Nord, le Sahel, la Boucle du Mouhoun et l'Est du Burkina Faso a provoqué une augmentation substantielle des personnes déplacées internes (PDI), plus d'1.2 millions en été 2021, avec une augmentation sans précédent des besoins humanitaires. Elle a aggravé l'accès déjà très limité aux services sociaux de base dans un contexte d'extrême pauvreté et un manque de contrôle de l'État. Elle a également provoqué des graves problèmes de cohésion sociale avec une aggravation des conflits interethniques, intra religieux ou relatifs au foncier rural (l'accès à la terre, à l'eau, etc.).

Par ailleurs, les violations des droits humains présumées commises par des milices d'autodéfense et des forces de sécurité n'ont pas pour la plupart fait l'objet de poursuites, ce qui a entraîné une crise de confiance entre des populations et les forces de défense et de sécurité handicapant l'efficacité de la lutte contre le terrorisme.

Il existe des fortes inégalités notamment à l'encontre des femmes : dispositions législatives discriminatoires à l'égard des femmes, prévalence des mariages forcés et des mariages précoces, persistance des mutilations génitales féminines malgré leur incrimination depuis 1996, pratiques coutumières discriminatoires envers les femmes qui les empêchent de posséder des terres et d'hériter de leur mari, etc.

La jeunesse (50% de la population a moins de 16 ans) a du mal à jouer un rôle actif dans le domaine économique, social ou politique, dans une société dominée par une hiérarchie d'âge². La radicalisation des jeunes dans certaines localités est de plus en plus inquiétante. Cela s'inscrit dans une dynamique régionale déjà préoccupante (Mali, Niger, Nigéria, bassin du lac du Tchad).

A. MISE À JOUR SUR LES DÉVELOPPEMENT RÉCENTS

Au Burkina Faso, il existe une société civile très développée, diversifiée et active ce qui représente un défi lorsqu'il s'agit de développer un dialogue avec des interlocuteurs légitimes et représentatifs (tel qu'identifié dans la FdR 2017-2020). Deux tendances se distinguent : d'une part, une société civile composée par des associations «traditionnelles» faibles dans leur structuration et peu redevables vis-à-vis de leur base, qui jouent peu leur rôle de veille ou d'interpellation des pouvoirs publics et qui parfois se limite plutôt à un rôle de demandeur de fonds pour réaliser des activités en tant que fournisseur de services de base. Il s'agit d'une société civile en crise d'engagement après l'insurrection. Dans certains cas, elle a fait l'objet d'instrumentalisation et de reconversion en mouvements politiques, ce qui représente une source de méfiance et d'interrogations critiques de la part des citoyens. Et d'autre part, une société civile émergente, plus jeune et plus dynamique, principalement active dans les domaines politiques de veille et de contrôle de l'action publique ainsi que des droits humains. Ces acteurs émergents, qui sont souvent composés de jeunes et de femmes, ont fait preuve d'un dynamisme évident au travers des initiatives citoyennes, utilisant les réseaux sociaux comme forme principale de communication. L'usage des nouvelles technologies (NTIC) a permis l'émergence de nouvelles voix sur les réseaux sociaux ou les blogs, bien que parfois, il leur a été aussi reproché une certaine bipolarisation entre politisation et apolitisme.

Premièrement, en ce qui concerne l'environnement dans lequel évoluent les OSC, un des principaux problèmes et défis à résoudre est l'insécurité. Des contraintes sécuritaires ont affecté la mise en œuvre des activités des OSC/ONGI dans certaines régions du Sahel et du Centre-Nord.

La société civile ne connaît pas d'entraves particulières au niveau légal ou formel. Les OSC bénéficient d'un cadre juridique qualifié comme favorable³. La nouvelle Loi 064 a aidé

2 Des aînés qui les cantonnent dans des rôles secondaires. Le Burkina Faso doit faire face à une génération de jeunes qui subit une situation sécuritaire grave impactant négativement sur son éducation. Le problème de chômage, de manque de perspectives fait que les jeunes sont une proie facile pour l'enrôlement dans des groupes intégristes. Cette situation peut également engendrer une pression accrue sur la migration.

3 Réponse indiquée par 80% des OSC qui ont répondu à l'enquête lancée dans le cadre de la mission d'actualisation de la feuille de route.

à la professionnalisation des OSC au Burkina Faso et leur participation à la mise en œuvre des politiques publiques⁴. Les libertés d'association et de rassemblement ne semblent pas être en risque. Cependant, face à la montée de l'extrémisme violent, la réforme du code pénal adoptée en juin 2019, comme un moyen de renforcer la lutte contre les groupes terroristes, a été fortement critiquée comme un risque de restreindre le travail des journalistes et la liberté d'informer⁵.

Les OSC peuvent contribuer à lutter contre la corruption, le népotisme, le sexisme et de nombreux autres fléaux qui biaisent le système judiciaire. Le fonctionnement de la justice demeure défaillant et les défis en termes d'accès à la justice sont très importants. La situation carcérale est particulièrement grave (surpopulation, conditions sanitaires, alimentation), notamment à cause des défaillances judiciaires (nombre excessif de détenus en détention préventive ou en attente de jugement).

Les organisations de défense des droits humains ont également un rôle essentiel à jouer pour surveiller, documenter et dénoncer les cas de violations des droits humains perpétrés par du personnel de sécurité, et pour agir afin que leurs auteurs soient tenus responsables devant la justice et aider à rétablir un lien de confiance avec les populations. Il faut également mettre en place des mécanismes pour prévenir et réprimer des actes frauduleux ou des violations des droits humains par des agents de l'État.

Des défis majeurs dans le pays en termes d'amélioration des droits économiques, sociaux et culturels en raison de son extrême pauvreté, les personnes les plus affectées étant les femmes, les enfants, les jeunes et les handicapés.

Deuxièmement, en ce qui concerne le cadre et les conditions du dialogue sur les politiques publiques avec le Gouvernement, ceux-ci sont institutionnalisés et se réunissent régulièrement. Il existe une ouverture des autorités vis à vis de la redevabilité, avec la reconnaissance officielle de certains cadres

de concertation et leur implication dans la formulation de certaines politiques publiques au niveau national⁶. Les acteurs de la société civile constituent une force de mobilisation et de proposition démontrée par les plaidoyers qu'ils organisent, ci-dessous des exemples d'actions menées indiquées par les OSC consultées pour la mise à jour de la FdR :

- L'adoption de la loi n°004-2015, portant prévention et répression de la corruption
- La relecture du nouveau code de l'environnement
- La relecture de la loi d'orientation relative au pastoralisme
- La prise en compte de l'agroécologie dans la loi d'orientation agricole et le Programme National du secteur rural II (2016-2020).
- La généralisation de la gratuité des soins.
- Le plaidoyer pour l'opérationnalisation du système d'information foncière.
- Le budget citoyen du ministère des finances, initié par une OSC.
- La finalisation et l'adoption de loi d'orientation en matière de gestion des risques de crises humanitaires et catastrophes.
- Le 1% de l'argent de l'or pour le développement dans le cadre de la révision du code minier de 2003.
- L'inscription d'une ligne budgétaire dans le budget de la commune en faveur des femmes à Dédougou.
- L'intégration du harcèlement sexuel dans la loi sur la répression des Violences faites aux femmes.

4 La loi 064-2015/CNT régissant la liberté d'association, adoptée en octobre 2015, rend plus contraignant le processus d'agrément. La mise en œuvre de la loi a limité un peu la pléthore d'OSC et favorisé l'émergence d'OSC plus solides et capables d'assumer une implication efficace dans les différents processus de dialogue avec les autorités.

5 Toute personne qui publie sans autorisation des informations concernant une scène de crime de « nature terroriste » s'expose à la sanction allant jusqu'à la peine de prison de 5 ans ou une amende maximale de 10M CFA.

6 À titre d'exemples : la planification du Plan national de développement économique et social, le Programme national du secteur rural II et III, le Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel, le Référentiel national de développement 2021-2025, le suivi des Objectifs de développement durable, la participation dans la revue et le suivi dans le cadre des Cadres Sectoriels de dialogue (environnement, eau et assainissement, protection sociale, sécurité alimentaire et nutritionnelle, santé, etc.), la rencontre annuelle entre État et ONG, etc.

Cependant, bien qu'il existe dans le pays une culture de la participation de la société civile aux discussions et au dialogue politique, les OSC considèrent que dans beaucoup de cas leur participation reste limitée à une prise de parole et leur capacité d'influencer le gouvernement est modérée. Une véritable culture de la redevabilité des gouvernants reste à asseoir. Dans ce sens, les acteurs internationaux (Groupe UE+, ONGI) ont un rôle à jouer dans le renforcement de cette volonté politique à travers les cadres d'échanges existants comme les comités de pilotage des différents programmes, les clusters humanitaires avec les différents ministères sectoriels, les différents groupes de travail des réformes en cours, les plans de développement locaux, etc., afin d'aider à créer des passerelles de dialogue et de compréhension entre l'État et les OSC aux différents niveaux d'intervention.

Nonobstant, les cas de mauvaise gestion et de corruption restent fréquents dans de nombreux secteurs, ce qui ne permet pas une mise en œuvre efficace des politiques publiques. La décentralisation est insuffisamment développée. Il existe une certaine résistance de l'État central à une vraie dévolution des pouvoirs et aux transferts budgétaires nécessaires pour que le niveau régional et local puisse exercer les compétences définies légalement. Il y a eu quelques avancées normatives pendant la période de Transition avec certains succès comme la loi portant sur la prévention et la répression de la corruption et des projets de décrets d'application.

Troisièmement, en ce qui concerne l'amélioration des compétences techniques et des capacités de proposition des OSC, malgré une longue tradition de contribution aux politiques publiques⁷, les OSC sont toujours confrontées à un problème d'amélioration de leurs compétences techniques et de leurs capacités de proposition, particulièrement pour les organisations de femmes et de jeunes. Mises à part les grandes organisations de la société civile reconnues qui ont une stratégie d'action à moyen et long terme et qui ont réussi à se mobiliser, se mettre en collectif ou coalition et fédérer un certain nombre d'organisations autour d'une revendication commune pour conduire des actions conjointes (alliance pour organiser des plaidoyers, partage d'expériences, élaboration de documents de position lors des Cadres Sectoriel de Dialogue, mutualisation des moyens humains et matériels pour influencer sur les politiques publiques dans plusieurs secteurs, etc.), dans leur majorité, les OSC ne sont généralement pas assez outillées pour articuler une critique constructive des politiques publiques. Parmi les secteurs dans lesquels ces défaillances

sont notables, on peut citer le suivi de la gestion des finances publiques et le contrôle du budget sectoriel ou national.

Il est à noter que malgré de nombreux acquis, les OSC souffrent de problèmes de gouvernance interne avec un manque d'alternance des mandats, une faible circulation de l'information, faible transparence dans la gestion financière, faible articulation entre le niveau local et national et de nombreux conflits d'intérêts. Le renouvellement démocratique des organes et du leadership, ainsi que la professionnalisation et le fonctionnement démocratique des structures doivent être amorcés et appuyés.

En ce qui concerne les ONGI de développement, il s'agit de partenaires très présents dans le domaine social et de la gouvernance, particulièrement au niveau local, travaillent souvent en étroite collaboration avec des acteurs de la société civile burkinabè. Les PTF, y compris l'UE, ont surtout cherché à renforcer les capacités d'exécution des OSC par des appuis ponctuels. Ceci a souvent contribué à maintenir les OSC locales dans une logique de prestataires de services de base (en matière de sécurité alimentaire, santé, éducation, eau, etc.). Cependant, les ONGI s'appuient de plus en plus sur des OSC locales souvent mieux ancrées dans le terrain, avec un personnel maîtrisant les langues vernaculaires. La crise sécuritaire actuelle a fait que de nombreuses OSC de développement se sont retournées vers des actions humanitaires afin de répondre à des besoins d'urgence des populations de déplacés et d'accueillants. Elles ne sont pas spécialement préparées pour les actions humanitaires et ne sont pas outillées pour agir en situation d'insécurité. Plusieurs OSC ont indiqué lors des consultations que même s'il faut faire face aux besoins humanitaires immédiats, il ne faut pas se détourner des causes profondes qui menacent la stabilité, la cohésion sociale et le développement inclusif.

Certaines ONGI travaillent selon une logique plus stratégique intégrant à la fois des fonctions de prestation de services et des fonctions d'éducation civique et/ ou de mobilisation sociale. Elles développent de plus en plus, une coopération étroite entre les OSC autour de différentes thématiques (gouvernance, droits humains, environnement, etc.) ainsi qu'avec les universités et les instituts de recherche afin de combler les déficits de capacités en recherche et documentation pour développer un argumentaire solide dans le dialogue avec l'État, les bailleurs et le secteur privé.

7 Comme détaillé dans le point précédent.

Par ailleurs, de nombreuses organisations peu structurées pour la plupart restent très actives notamment en zone rurale. Elles sont le relais des administrations déconcentrées auprès de communautés, ainsi que des OSC mieux structurées et subventionnées. Cette catégorie d'acteur est très peu audible au niveau des bailleurs en raison des procédures qui exigent une expérience et une capacité technique et financière qu'elles n'ont pas. Cela implique aussi, tout un travail de mobilisation et d'implication locale y compris en langues locales.

B. LEÇONS APPRISSES SUR L'ENGAGEMENT DE L'UE PRIS JUSQU'À PRÉSENT

Dans le cadre de la mise en œuvre de la première FdR 2017-2020, une démarche plus stratégique d'appui à la gouvernance sectorielle a été favorisée en initiant le processus d'implication de la société civile dans la conduite des dialogues sectoriels. Cette approche transversale de gouvernance démocratique a été accompagnée par un effort budgétaire important de soutien de la société civile burkinabè. €95 millions ont été engagés, principalement en 2017 et 2018, dans les secteurs de la gouvernance (gouvernance locale, veille et gestion des finances publiques), droits humains (sites d'orpaillage, conditions carcérales), démographie, santé, sécurité alimentaire et nutritionnelle, résilience, écoles confessionnelles, dialogue intra et intercommunautaire et interreligieux, agriculture durable et eau et l'humanitaire.

De plus, la DUE a voulu mettre en œuvre cette vision stratégique plus intégrale en :

- Investissant dans une meilleure connaissance des acteurs à l'aide d'une nouvelle cartographie (2016) qui a servi de base pour l'élaboration de la FdR 2017-2020⁸.
- Poussant à une réflexion « qui sorte des terrains battus » en cherchant à relier des problématiques, des programmes et des acteurs et allant vers un décloisonnement entre le personnel en charge des appuis budgétaires et sectoriels et ceux responsables de la gouvernance/d'appui à la société civile.

- Allant progressivement vers une approche inclusive au-delà des interlocuteurs classiques, les ONGI et les réseaux des OSC de la capitale.

Cependant, la FdR est un processus d'apprentissage qui implique une nouvelle façon de travailler ensemble en ce qui concerne l'engagement de l'UE avec les OSC. Des efforts restent à faire pour qu'il y ait une vraie appropriation des différentes parties prenantes tout aussi bien à l'intérieur de la DUE que des membres du Groupe UE+ qui l'ont adopté.

Le dialogue du Groupe UE+ avec la société civile doit chercher des complémentarités thématiques et géographiques au niveau des membres du Groupe UE+. Un large consensus existe désormais sur la valeur potentielle d'un tel exercice de convergence des approches, instruments et sur le besoin d'unir les forces pour un appui plus cohérent et effectif à la société civile dans le pays.

De plus, un engagement avec la société civile pour accroître son rôle dans la gouvernance, implique aussi une approche plus « politique » de cette relation. La réussite de cette relation dépend de la capacité du Groupe UE+ d'assumer ce leadership en conduisant un dialogue stratégique avec les OSC afin de partager leurs visions et préoccupations en vue de les remonter lors du dialogue politique. Les OSC considèrent que le soutien politique du Groupe UE+ à travers l'appui à leurs plaidoyers peut être un précieux allié, pour attirer l'attention des décideurs sur les besoins de certains groupes sociaux, sur l'impact social de certains dysfonctionnements ou encore sur les réponses à ces défis proposés par des OSC.

L'appui aux OSC pour l'atteinte d'objectifs à moyen et long terme est importante à retenir comme leçon. La fragilité financière des OSC n'est pas favorable à des soutiens efficaces et transformateurs. Le renforcement de la compétitivité pour l'accès aux ressources à quand-même une raison d'être, vu la fluidité des acteurs de la société civile. Elle stimule donc le maintien d'une bonne performance mais ne devrait pas se limiter à de petits appuis à court terme (pour des OSC jeunes qui doivent encore démontrer leur performance) mais aussi à des activités d'envergure de moyenne et longue durée (pour les partenaires affirmés).

8 Deux autres cartographies ont été réalisées pour l'identification et formulation du programme de renforcement des capacités des OSC (PROS) financé sous le 9^{ème} FED. Ce programme de 15M€ a donné une forte visibilité à la DUE comme partenaire accompagnateur de la société civile burkinabè.

En résumé, on peut retenir que la contribution des OSC est primordiale dans la stabilité du pays, partant de la prémisse que la paix, la sécurité et la démocratie sont interdépendantes. Par ailleurs, elle est d'une importance avérée à la définition, à la mise en œuvre et l'évaluation des priorités sectorielles, comme l'expérience l'a montré par exemple dans le secteur de la santé, le secteur de l'agriculture et le développement rural, de transparence budgétaire, etc. Toutefois, cette participation des OSC mérite d'être renforcée notamment sur des domaines liés à la gouvernance sectorielle (y compris en cas d'appui budgétaire).

La modalité majoritaire pour les appuis aux OSC est celle de la subvention résultant des Appels à Propositions (AàP) sur base de lignes directrices ou dans certains cas des Appels à Manifestation d'Intérêt (AMI). Une grande partie des partenaires n'ont pas la capacité de faire des multiples petits contrats et sont obligés de travailler avec des consortiums d'OSC mettant ensemble des ONG internationales et OSC nationales. Pour renforcer l'inclusion des OSC au niveau local, au niveau des lignes directrices pour les AàP, il est demandé la possibilité de travailler avec des subventions en cascade (subventions à faible montant pour la réalisation de micro-projets proposés par des organisations de base). Ceci a donné des résultats positifs de renforcement de capacités (à travers un apprentissage par l'expérience).

Aussi, la crédibilité des OSC et leur capacité d'influence reposant sur la pertinence de leur positionnement et sur l'efficacité des actions qu'elles mènent en direction des bénéficiaires, leur accompagnement technique et le renforcement de leurs capacités sont un préalable à leur engagement sectoriel, aussi bien au niveau local que national.

PARTIE II – STRATÉGIE DE L’UE ET PLAN D’ACTION POUR L’ENGAGEMENT ENVERS LES OSC

La vision de la nouvelle FdR 2021-2024 est de promouvoir une approche intégrale conjuguant un environnement propice pour la société civile afin qu'elle puisse contribuer à la préservation de la paix, promouvoir la bonne gouvernance, la lutte contre l'impunité, ainsi que l'amélioration de l'accès aux services de base, le développement économique inclusif et défendre des revendications de groupes marginalisés. Il faudrait également veiller pour que l'espace de la société civile ne se rétrécisse pas dans le contexte difficile de lutte contre les groupes terroristes, notamment pour assurer la liberté d'expression et de critique des OSC.

Pour atteindre cet objectif, trois priorités globales avec une vision à long-terme ont été identifiées suite à une série d'échanges avec le Groupe UE+ et les représentants de la société civile. Ces trois priorités globales ont été ensuite déclinées en priorités spécifiques.

- **OBJECTIF 1** : « Promouvoir un environnement propice pour la société civile, la préservation de la Paix et la cohésion sociale » : le Groupe UE+ appuie une société civile capable d'agir comme acteur de gouvernance démocratique et de paix sociale avec un espace suffisant pour jouer son rôle pleinement.

- **OBJECTIF 2** : « Appuyer une meilleure gouvernance sectorielle, participative et inclusive prenant en considération les secteurs identifiés dans la programmation 2020 » : le Groupe UE+ appuie la participation des OSC à la conception, l'exécution, le suivi et l'évaluation des politiques publiques au niveau sectoriel, national et local et à la transparence des processus budgétaires dans les secteurs prioritaires de coopération.

- **OBJECTIF 3** : « Soutenir le renforcement des contributions des OSC au processus de développement et de gouvernance » : le Groupe UE+ soutient le renforcement des capacités des OSC pour qu'elles deviennent des acteurs crédibles de développement et de gouvernance.

La nouvelle FdR va permettre au Groupe UE+ de mieux aligner les différents appuis à la société civile dans une logique de « mainstreaming » à travers les secteurs et leurs instruments respectifs de coopération. La stratégie intègre la dimension genre et la promotion des jeunes dans ses trois priorités globales.

A. STRATEGIE D'ENGAGEMENT ENVERS LES OSC PAR RAPPORT A L'ENGAGEMENT DE L'UE AU BURKINA FASO ET A L'AGENDA 2030/OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE (ODD)

OBJECTIVES FOR THE EU ENGAGEMENT WITH CSOs	Secteur et priorité de la Commission	ODD
<p>1. Promouvoir un environnement propice pour la société civile, la préservation de la Paix et la cohésion sociale</p>	<p>1.1 Des efforts de dialogue sont déployés par les Groupe UE+ afin de promouvoir un environnement propice à la société civile et éviter tout rétrécissement de son espace d'action.</p> <p>1.2 La société civile promeut la mise en place d'une justice plus accessible et crédible, et la défense des droits humains.</p> <p>1.3 La société civile joue son rôle de prévention de la crise et promotion de la paix et la cohésion sociale dans un environnement respectant sa capacité de proposition et de critique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Gouvernance, paix et sécurité • Implication de la société civile, le secteur public et le secteur privé • Droit de proposition et de critique <p>Objectif 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous</p> <p>Objectif 17 : Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement et le revitaliser</p>
<p>2. Appuyer une meilleure gouvernance sectorielle, participative et inclusive prenant en considération les secteurs identifiés dans la programmation 2020</p>	<p>2.1 La société civile est appuyée dans les cadres existants de dialogue État-société civile au niveau sectoriel</p> <p>2.2 La société civile est appuyée pour assurer un meilleur suivi de la gestion des finances publiques à tous les niveaux et pour lutter contre la corruption.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un Pacte Vert • Alliance pour une croissance durable • Implication de la société civile, le secteur public et le secteur privé • Sauvegarde des droits fondamentaux l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes • Augmenter le capital humain tel que santé, éducation et compétences <p>ODD 16</p> <p>ODD17</p>
<p>3. Soutenir le renforcement des contributions des OSC au processus de développement et de gouvernance</p>	<p>3.1 Les capacités des OSC sont renforcées pour leur permettre de s'ériger en tant qu'acteurs de gouvernance et développement dans les secteurs prioritaires de la programmation post 2020.</p> <p>3.2 L'émergence de réseaux d'organisations de la société civile structurées, compétentes, indépendantes et crédibles est facilitée au niveau sectoriel.</p> <p>3.3 La viabilité financière de la société civile locale est renforcée par le biais de mécanismes durables de financement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Implication de la société civile, le secteur public et le secteur privé <p>ODD16</p> <p>ODD 17</p>

B. PLAN D'ACTION

OBJECTIF 1 : « Promouvoir un environnement propice pour la société civile, la préservation de la Paix et la cohésion sociale »:

le Groupe UE+ appuie une société civile capable d'agir comme acteur de gouvernance démocratique et de paix sociale.

Principaux enjeux et défis :

- *Un des principaux problèmes et défis à résoudre pour améliorer l'environnement dans lequel opèrent les OSC est l'insécurité.*
- *Le dialogue du Groupe UE+ avec la société civile est intermittent. Il est nécessaire de favoriser la connaissance mutuelle et les relations de travail entre le Groupe UE+ et la société civile burkinabè ainsi que parmi les membres du Groupe UE+ travaillant sur les questions liées à la société civile*
- *Les défis en termes d'accès à la justice sont très importants et le fonctionnement de la justice demeure défaillant. Les organisations de défense des droits humains ont également un rôle essentiel à jouer pour surveiller, documenter et dénoncer les cas de violations des droits humains, notamment contre les femmes ; et pour agir afin que leurs auteurs soient tenus responsables devant la justice.*

RÉSULTATS	ACTIONS	MOYENS ET ACTEURS (INSTRUMENT)
1.1 Des efforts de dialogue sont déployés par les Groupe UE+ afin de promouvoir un environnement propice à la société civile.	<p>Dynamiser le Groupe de coordination UE+ sur la société civile pour discuter des questions à la fois techniques et politiques (environnement propice, sécurité, etc.). Définir des modalités de travail qui assurent une diffusion des informations et une continuité (avec un calendrier de travail annuel).</p> <p>Tenir des réunions conjointes entre les sections politiques et de développement sur le dialogue et l'appui à la société civile pour maintenir une compréhension commune de la société civile burkinabè.</p>	<p>Groupe de travail UE+ sur la gouvernance.</p> <p>Aucun instrument technique ou financier n'est nécessaire.</p>
	<p>Établir un Dialogue structuré du Groupe UE+⁹ avec la société civile qui concerne tout aussi bien les questions de coopération que politiques afin de pousser des réformes du cadre juridique et favoriser des échanges stratégiques sur des questions qui préoccupent la société civile, notamment les questions liées aux restrictions des libertés publiques en lien avec le contexte sécuritaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les acteurs de changements de la société civile (au-delà des grandes plateformes faitières) : au niveau sectoriels /thématiques (justice/ DH, gouvernance, agricole, etc.) ; • Élaborer une matrice commune mettant en évidence dans quels domaines les membres UE/EM/PTF accompagnent des OSC pour identifier des acteurs clés¹⁰; • Mettre en place des canaux de communication plus réguliers qui favorisent un climat de confiance et de travail en commun ; • Fournir des informations fiables et à jour sur les activités, d'une part, du Groupe UE+ et, d'autre part, des OSC ; • Assurer une continuité en établissant un programme de travail annuel avec des thèmes spécifiques pour échanger avec la société civile¹¹ (ex. : cycle de programmation, programmes des secteurs de concentration, etc.) et faire monter au niveau des hiérarchies ; une complémentarité et une coordination seront recherchées par rapport aux dialogues stratégiques organisés par les membres du Groupe UE+ avec les ONGI nationales/OSC (Suède, Suisse, Belgique, Italie, France, etc.) ; • Essayer d'organiser au moins une rencontre en dehors de la capitale ; • Assurer le suivi des différentes priorités de la FdR ainsi que faciliter la prise en compte de la position des OSC sur les questions liées à l'environnement propice. 	<p>Dialogue structuré UE+-OSC. La DUE envisage de lancer à partir de 2022 un programme d'appui à la SC au Burkina Faso qui pourrait comprendre une facilité d'assistance technique, un soutien logistique et une facilitation nécessaire pour l'opérationnalisation du mécanisme de dialogue structuré du Groupe UE+ et le suivi de la FdR SC.</p>

9 Un dialogue non forcément lié à des financements ; qui sert à attirer l'attention des décideurs sur les besoins de certains groupes sociaux, sur l'impact social de certains dysfonctionnements ou encore sur les réponses à ces défis proposés par des OSC. Il peut toucher à tout sujet d'intérêt commun tel que la démocratie, les questions de droits humains, le genre, la sécurité, la mise en œuvre du PNDES, le sociale (santé, éducation, emploi, etc.), les jeunes, l'environnement, la veille citoyenne, les finances publiques, les investissements, etc. Ce dialogue doit aussi porter sur toute programmation de la coopération au développement UE, aussi bien des appuis budgétaires comme programmes (suivant une approche projet).

10 Capitaliser le travail qui est fait par des OSC spécialisées au niveau des secteurs des différents cadres d'échanges existants comme les CSD, les comités de pilotage des différents programmes, les clusters humanitaires avec les différents ministères sectoriels, les différents groupes de travail des réformes en cours, etc.

11 Leur expliquer quels sont les défis, les enjeux, les problèmes de blocages avec le gouvernement des membres du Groupe UE+, etc.

RÉSULTATS	ACTIONS	MOYENS ET ACTEURS (INSTRUMENT)
<p>1.2 La société civile promeut la mise en place d'une justice plus accessible et crédible, et la défense des droits humains</p>	<ul style="list-style-type: none"> Permettre à la société civile de participer activement au dialogue sectoriel concernant la justice et les droits humains avec le Gouvernement. Une attention particulière sera portée aux populations vulnérables et marginalisées notamment les femmes dans le domaine de l'accès à la justice; Soutenir des initiatives de la société civile pour une meilleure prise en considération des droits des citoyens (cliniques juridiques). Intégrer les questions de la promotion et protection des droits humains en situation de crise sécuritaire comme celle que vit le pays (notamment des femmes, enfants, personnes handicapés) dans toutes les actions et initiatives. Améliorer les conditions carcérales et le respect des droits des détenus. Continuer à promouvoir des actions contre la traite humaine et le travail des enfants dans les champs de coton, sites d'orpaillage et les mines. 	<p>UE_ Programme Justice (2021-2024)</p> <p>UE_IEDDH (appui à la société civile qui prévoit des actions d'assainissement des établissements pénitentiaires, de conseils juridiques, de formation professionnelle et de réinsertion aux détenus, ainsi qu'une action de monitoring de la situation carcérale dans tout le pays) ; protection des DH dans les sites d'orpaillage (gouvernance locale minière), appui à la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) (actions de lutte contre les exactions des forces de sécurité, de lutte contre le terrorisme, de lutte contre les violences interethniques, intercommunautaires et la surveillance des droits humains dans le cadre du processus électoral).</p> <p>UE_ Appui Budgétaire_Gouvernance 11ème FED : suivi à travers deux indicateurs : le taux de déclaration des naissances et le nombre de centres secondaires d'état civil créés dans les structures de santé.</p> <p>Actions dans le cadre du nouveau Programme Indicatif Multi-annuel (PIM) 2021-2027, notamment un programme d'appui à la SC.</p> <p>Pays Bas :</p> <ul style="list-style-type: none"> Projet sur la liberté religieuse au Burkina Faso (2020-2022) Programme régional d'appui au système de justice pénal (Mali, Burkina Faso, Niger) qui utilise les cadres de concertation qui réunissent les acteurs de la chaîne pénale locale et les OSC. <p>Italie :</p> <ul style="list-style-type: none"> Programme de renforcement de la justice juvénile (rééducation et de réhabilitation des mineurs en conflit avec la loi). Programme No Peace Without Justice (NPWJ) : contribuer à la cessation MGF à travers le renforcement du cadre politique, institutionnel et juridique. Projet "Actions pour prévenir le mariage précoce et forcé des adolescentes au Burkina Faso" protéger les droits des filles adolescentes en repoussant notamment l'âge du mariage et une éventuelle grossesse. <p>Danemark :</p> <ul style="list-style-type: none"> Soutien financier au Ministère de la Justice des Droits Humains et de la Promotion Civique (MJDHPC) qui a permis l'élaboration d'un avant-projet de loi sur la protection des défenseurs des droits humains qui attend son adoption en Conseil des ministres. Plusieurs missions d'évaluation ont été initiées dans le cadre du processus d'élaboration de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre les pires formes de travail des enfants sur les sites miniers et dans les carrières. <p>Suède :</p> <ul style="list-style-type: none"> Participe activement au dialogue sectoriel concernant la justice et les droits humains y compris les droits des femmes et des enfants avec le Gouvernement et à des réunions de coordination (Cadre de Concertation Genre) pour la prise en compte et la promotion des droits humains. A travers le Fonds commun Genre, ils appuient également à la justice. Formations en DH pour divers groupes socio-professionnels (journalistes, gendarmes, policiers, juges, etc.), ainsi que des programmes d'intégration des droits humains dans le curricula des écoles primaires. Appui au programme cohésion sociale, sécurité, État de droit (CoSED) mis en œuvre par le PNUD (à partir de 2020) Appui au Centre pour la Gouvernance Démocratique (CGD) <p>Coopération Allemande : Programmes « Fonds Enfants IV » de la KfW et « PRO-Enfants de la GIZ (2016)</p> <p>USAID: Programme « Droits Humains et Accès à la Justice au Burkina Faso (DHAI) » (2020-2023) dont Freedom House et ABA-ROL: American Bar Association Rule of Law initiative.</p> <ul style="list-style-type: none"> Le Département de la Justice soutient des programmes visant à aider les victimes du terrorisme, à former des avocats aux compétences en matière de défense pénale et à aider les OSC qui aident les prisonniers libérés à retourner dans leurs communautés. Le Bureau, Affaires Africaines du Département de l'État soutient un projet « Harmonising Littoral West Africa Policy and Practice to Prevent Violent Extremism (2020-2022) », qui renforcera les liens transfrontaliers entre les OSC locales, et entre celles-ci et leurs gouvernements, pour augmenter leurs capacités d'identifier et résister aux causes fondamentales de la radicalisation et de l'extrémisme violent. Le Bureau, Conflict and Stabilization Operations du Département de l'Etat soutient une activité, dont International Republican Institute (IRI) assure la coordination technique et opérationnelle, et qui a pour but de renforcer les capacités des OSC locales dans des régions où les risques de violences électorales sont élevés, de collaborer avec les sous-organes locaux de la CENI pour identifier et réduire ces risques avant les élections locales de 2021.

RÉSULTATS	ACTIONS	MOYENS ET ACTEURS (INSTRUMENT)
<p>1.3 La société civile joue son rôle de prévention de la crise et promotion de la paix et la cohésion sociale.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Rechercher des synergies entre les acteurs humanitaires et le développement afin de s'attaquer aux causes profondes de la crise qui menacent la stabilité, la cohésion sociale et le développement inclusif. Développer des mécanismes de médiation en vue de prévenir et régler les conflits locaux (droit au logement, accès à la terre, gestion des ressources naturelles, conflits inter ethniques ou religieux, conflits entre PDI et populations hôtes, etc.). Une attention particulière sera donnée aux personnes plus vulnérables (femmes, jeunes, personnes handicapées, etc.). Une réflexion sera portée sur comment la société civile peut avoir une marge de manœuvre pour intervenir avec un mandat de l'Administration territoriale pour lutter contre le terrorisme endogène, les conflits locaux, le foncier (l'accès à la terre, à l'eau, etc.), etc. Développer les mécanismes communautaires tels que les chefs traditionnels, les conseils de sages, les chefs de terre, mais aussi la justice locale et coutumière qui jouent un rôle clé. Un effort sera fait pour intégrer les femmes et les jeunes dans ces mécanismes communautaires. Prévenir la radicalisation des jeunes à travers la promotion de l'éducation citoyenne via l'éducation, les responsables religieux, les médias et autres relais d'opinion (notamment les acteurs culturels comme acteurs de mobilisation contre l'extrémisme). Une attention particulière sera portée à la jeunesse rurale. 	<p>UE_ Projet d'appui à l'enseignement primaire franco-arabe (PREFA): Moderniser l'enseignement bilingue franco-arabe pour mieux lutter contre la radicalisation, mise en place d'instance de dialogue inclusives (parents, leaders religieux/coutumiers, communauté éducative, société civile et autorités locales) qui assurent le suivi dans les écoles.</p> <p>UE_Projet Protection des jeunes dans les zones à risques à travers l'éducation et le dialogue avec l'ONGI Diakonia (une réflexion est en cours sur comment intégrer ce système d'éducation dans le système d'éducation national).</p> <p>UE_Fonds Fiduciaire d'Urgence : Projet prévention de l'extrémisme violent- rebâtir une cohésion sociale dans le Nord à travers un dialogue intra et inter- communautaire religieux et les représentants de l'État.</p> <p>Pays Bas :</p> <ul style="list-style-type: none"> Projet sur l'utilisation des réseaux sociaux et la lutte contre le terrorisme (2020-2022). Projet la pérennisation de la jeunesse (2020-2023). Appui à deux observatoires : un au Ministère des droits de l'Homme et l'autre à l'Administration du territoire. <p>France_ AFD :</p> <ul style="list-style-type: none"> Appui à la cohésion sociale à mairie Doyi (PDI). Observation citoyenne des élections qui travaille sur l'acceptation des résultats. <p>Suisse :</p> <ul style="list-style-type: none"> « Laboratoires citoyenneté », émissions radio (Studio Yafa) ; mécanismes locaux de médiation sociale et conciliation qui intègrent des leaders coutumiers, chefs traditionnels, religieux, autres mécanismes).

OBJECTIF 2 : « Appuyer une meilleure gouvernance sectorielle participative et inclusive prenant en considération les secteurs identifiés dans la programmation 2020 »

Le Groupe UE+ appuie la participation des OSC à la conception, l'exécution, le suivi et l'évaluation des politiques publiques au niveau sectoriel, national et local et à la transparence des processus budgétaires dans les secteurs prioritaires de coopération.

Les enjeux et défis :

- Les contributions des OSC dans la gouvernance sectorielle restent encore limitées.*
- La participation et le renforcement des capacités de la jeunesse pour mieux contribuer au débat public, à la formulation et au suivi des politiques publiques.*
- Une faible participation des OSC représentant les droits et les voix de personnes vivant en situation de vulnérabilité et groupes minoritaires/marginalisés (enfants, femmes, jeunes, personnes avec un handicap, personnes déplacées internes (PDI) etc.)*

RÉSULTATS	ACTIONS	MOYENS ET ACTEURS (INSTRUMENT)
<p>2.1 La société civile est appuyée dans les cadres existants de dialogue État-société civile au niveau sectoriel, national et local tenant compte des priorités issues de la programmation post 2020.</p>	<p>Facilitation et appui technique aux dialogues sectoriels entre l'administration et les OSC dans les secteurs identifiés comme prioritaires. Ces appuis permettront de préparer les conditions pour une meilleure prise en compte des OSC dans les futures interventions (projets ou approches sectorielles, appuis budgétaires)¹² à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des études complémentaires pour l'identification d'acteurs clés de la société civile sectorielle (cartographies sectorielles sensibles au genre) ; • La participation à des espaces de dialogue institutionnalisés (tables de concertations/ CDS) avec une action de soutien politique si nécessaire ; • Des apports d'expertise/études spécifiques aux OSC sur la préparation et le suivi des politiques sectorielles ; • Mise à disposition d'ingénierie sociale pour accompagner leur plaidoyer, des appuis via des subventions de fonctionnement à des organisations ou coalitions d'organisations à valeur ajoutée reconnue dans l'analyse et le suivi sectoriel. • Sensibilisation et formation sur le genre et les droits humains pour les parties prenantes pouvant influencer d'une manière positive à l'intégration du genre dans les dialogues sectoriels. • Soutien des actions promouvant des incitatives de jeunes et de femmes comme citoyens et citoyennes actifs et actives (prise en compte des nouveaux mouvements de la société civile). <p><u>L'ensemble des secteurs retenus dans la programmation sectorielle sera ciblé avec un focus sur :</u></p> <p>Dans le secteur de Agriculture durable et Sécurité alimentaire :</p> <p>Améliorer les pratiques alimentaires des ménages pauvres ; assurer la disponibilité d'intrants nutritionnels à base de produits locaux accessibles aux pauvres ; promouvoir l'éducation nutritionnelle et contribuer au renforcement des moyens d'existence, des revenus des ménages vulnérables et de leur résilience.</p> <p>Dans le secteur d'accès aux services sociaux de base : le logement, la santé, l'éducation :</p> <p>Favoriser la veille communautaire en matière de couverture et de qualité des soins; promouvoir l'accès aux soins des groupes vulnérables et segments de la population qui rencontrent des barrières culturelles, physiques ou financières à l'utilisation des services de santé.</p> <p>Dans le secteur de la Formation professionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'employabilité des jeunes (au travers de formations professionnelles, l'orientation, l'innovation et l'entrepreneuriat) • Impliquer stratégiquement les jeunes dans le « transition démographique » (planification familiale). Introduire l'Initiative de Ouagadougou. <p>Dans le secteur Eau et Assainissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer des conditions favorables pour un changement de comportement par l'intégration de mesures visant la promotion des bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement. • Promouvoir un partenariat dynamique entre les agences de l'eau et les organismes spécialisés, favoriser le transfert d'expertises, de connaissances et d'expériences. Mais aussi contribuer à la réalisation et la mise en œuvre des Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des eaux. 	<p>À travers des appels à propositions (ou autre) dans le cadre des appuis budgétaires sectoriels.</p> <p>UE/Suisse/Suède : Appui au programme de redevabilité avec le Présimètre : 2018-2021 (consolider la culture démocratique et institutionnaliser le suivi citoyen de l'action publique par l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (outil de suivi du PNDES par les OSC). Une deuxième phase prévue 2022-2026. Accompagnement du bureau citoyen, commission thématique à l'Assemblée nationale qui consulte les faïtières OSC thématiques avant d'analyser des lois.</p> <p>Appel à proposition 3 lots : renforcement des capacités des faïtières (SPONG, confédération paysanne de Faso, etc.) ; plaidoyers gouvernances des mines.</p> <p>Pays Bas : Programme central Power of Voices (2021-2025)</p> <p>France_AFD: Programme EQUIPOP pour la structuration des réseaux féministes et la lutte contre les VBG (régional) : formations en matière de réseautage et les alliances stratégiques et formations en matière de lobby, plaidoyer.</p> <p>Suisse_Programme commun d'appui au Parlement : axe renforcement du dialogue social entre des faïtières de la société civile et Parlement (2018-2021).</p> <p>Programme de renforcement de la citoyenneté et de la culture démocratique : 2018-2021.</p> <p>Canada: Projet Voix et Leadership des Femmes. RC d'OSC qui travaillent dans la défense des droits des femmes et des filles: formations, espaces d'échanges, mobilisations sociales avec des personnalités influentes (leaders opinions). Favoriser la coopération sud-sud.</p> <p>Dans le secteur de l'agriculture durable et la sécurité alimentaire :</p> <p>UE/Pays-Bas : trois appuis à la société civile gouvernance sectorielle (agriculture), accord-cadre tripartite (Ministère agriculture/Parlement).</p> <p>UE : Programme Sécurité alimentaire et nutritionnelle et agriculture durable et résiliente (2018-2022) _PASANAD</p> <p>Dans le secteur d'accès aux services sociaux de base : le logement, la santé, l'éducation :</p> <p>UE_ Programme Santé</p> <p>Coopération Allemande : Plaidoyer national auprès des PTF pour la mobilisation des ressources nécessaires à la généralisation de l'enseignement des contenus sur les mutilations génitales féminines (MGF) dans le système éducatif au Burkina Faso, conduit par une coalition composée d'OSC et de personnes ressources.</p> <p>Dans le secteur de la Formation professionnelle :</p> <p>UE_ Promotion de la participation citoyenne et de l'entrepreneuriat de la jeunesse burkinabè.</p> <p>Dans le secteur Eau et Assainissement :</p> <p>UE_Programmes d'appui à la politique sectorielle eau et assainissement.</p> <p>UE_Programme GIRE (Gestion intégrée des ressources en eau) opérationnelle, promotion des droits humains".</p>

12 Identifier les rôles possibles des OSC dans la préparation, la mise en œuvre et le suivi des approches sectorielles (appui budgétaire, appui budgétaire sectoriel, aide projet). Une attention sera portée sur la transparence des politiques publiques et à la redevabilité vis-à-vis des citoyens dans les approches sectorielles. Un accompagnement au dialogue sectoriel et à la participation des OSC dans le suivi de ces politiques publiques y inclus sur le plan budgétaire sera développé. La budgétisation sensible au genre sera favorisée.

RÉSULTATS	ACTIONS	MOYENS ET ACTEURS (INSTRUMENT)
<p>2.2 La société civile est appuyée pour assurer un meilleur suivi de la gestion des finances publiques à tous les niveaux et pour lutter contre la corruption.</p>	<p>Améliorer le rôle des OSC dans le suivi du budget au niveau national et au niveau des budgets sectoriels concernés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagner l'émergence d'OSC et plateformes d'OSC qui ont pris de l'envergure notamment dans le plaidoyer pour une meilleure gouvernance budgétaire. • Renforcer la mise en œuvre du Code de transparence dans la gestion des finances publiques à travers un rôle actif des OSC. • Développer et renforcer des outils en matière d'évaluation et de contrôle budgétaire, d'analyse économique et statistique, de production d'informations et d'analyses sur la conjoncture économique, etc. • Soutenir des initiatives innovantes de la société civile pour la lutte contre la corruption • Favoriser que l'expérience acquise par les OSC soit reconnue et utilisée par les pouvoirs publics notamment l'Assemblée nationale et la Cour des comptes. 	<p>À travers des appels à propositions (ou autre) dans le cadre des appuis budgétaires (globaux et sectoriels).</p> <p>UE_ Gestion des finances publiques et statistiques (AàP).</p> <p>UE/Suisse/Suède : Appui au programme de redevabilité avec le Présimètre : 2018-2021. Deuxième phase est prévue pour la période 2022-2026.</p>

OBJECTIF 3: « Soutenir le renforcement des contributions des OSC au processus de développement et de gouvernance ».

Le Groupe UE+ soutient le renforcement des capacités des OSC pour qu'elles deviennent des acteurs crédibles de développement et de gouvernance.

Le défi :

- *L'évolution du dialogue entre l'État et la société civile suppose que les OSC soient en mesure d'être des forces de propositions, de produire des analyses de fond fondées sur des données solides émanant d'OSC compétentes, indépendantes et crédibles.*
- *Les faibles capacités techniques des réseaux associatifs et structures de coordination en matière de dialogue politique ne leur permettent pas de jouer leur rôle en tant qu'acteurs de gouvernance.*

RÉSULTATS	ACTIONS	MOYENS ET ACTEURS (INSTRUMENT)
<p>3.1. Les capacités des OSC sont renforcées pour leur permettre de s'ériger en tant qu'acteurs de gouvernance et de développement dans les secteurs prioritaires de la programmation post 2020.</p>	<p>Inscrire un volet société civile, affecter des crédits dans chacun des programmes ou appuis sectoriels, afin de garantir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une réelle implication de la société civile dans l'identification des besoins prioritaires et dans l'élaboration des politiques et programmes ; • le renforcement de l'expertise des OSC et l'élaboration de stratégies d'action ; • un contrôle citoyen des programmes et de l'action publique, au niveau national, régional et local ; • un suivi – évaluation des programmes et de l'action publique axé sur la qualité et l'équité. 	<p>Le développement des capacités des OSC comme une priorité transversale dans tous les appuis.</p>

RÉSULTATS	ACTIONS	MOYENS ET ACTEURS (INSTRUMENT)
<p>3.2 L'émergence de réseaux d'organisations de la société civile structurées, compétentes, indépendantes et crédibles est facilitée au niveau sectoriel aussi bien qu'au niveau national comme local.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place des mécanismes de gouvernance interne leur permettant d'être davantage crédibles, représentatives et légitimes dans leurs actions et leurs interactions avec les autorités. Les efforts apportés à la gouvernance interne (renforcement des capacités, transparence et information, chartes éthiques) favoriseront l'équité de genre dans les organes dirigeants des organisations. Appuyer l'émergence et la consolidation de groupes de réflexion (think tank), d'espaces d'échanges et de concertation entre les OSC dans les secteurs retenus. Un accent particulier sera mis sur les OSC et réseaux d'OSC de jeunes et de promotion de l'égalité de genre et des droits humains. Appuyer la production, l'accès à l'information, la capitalisation et la diffusion de l'information pertinente, des connaissances aux OSC et aux outils modernes de communication. Explorer comment mieux connecter les réseaux thématiques des OSC aux faitières de nature plus globale. Assurer une meilleure communication et coordination - entre les OSC basées à Ouagadougou et celles dans les régions et communes. Consolider les OSC implantées dans les régions capables d'être des interlocuteurs crédibles, de gérer des subventions et à même d'appliquer une stratégie de développement local dans un nombre important de communes en incluant l'ensemble des acteurs locaux. 	<p>UE_ Programme thématique OSC/AL- appels à propositions Mesures d'accompagnement OSC/AL.</p> <p>UE/Suisse/Suède : Appui au programme de redevabilité avec le Prémètre : 2018-2021. Une deuxième phase (2022-2026)</p> <p>Pays Bas : programme de renforcement des capacités en matière de gouvernance interne et mobilisation des ressources.</p>
<p>3.3 La viabilité financière de la société civile locale est renforcée par le biais de mécanismes durables de financement.</p>	<p>Appuyer l'identification, la faisabilité et la mise en place progressive de mécanismes de financements durables pour les OSC :</p> <ul style="list-style-type: none"> analyser les différentes formes de financement existantes, les perspectives d'autonomisation financière (prendre en considération la réalité des femmes sur le terrain et leur difficultés d'accès au financement) , les perspectives de financement par le secteur public (diminuer la dépendance des PTF), les perspectives de partenariats avec le secteur privé, ou encore un mécanisme de financement multi-bailleurs qui pourrait être soutenu (analyser comment surmonter les éventuels problèmes procéduraux, sensibiliser au niveau des sièges (Memorandum of Understanding) . Capitaliser l'expérience du Fonds commun genre. 	<p>UE_Programme thématique OSC/AL _Mesures d'accompagnement</p> <p>Pays Bas : Programme de renforcement des capacités des OSC en matière de gouvernance interne et mobilisation des ressources.</p>

PARTIE III– SUIVI DU PROCESSUS ET DE LA STRATÉGIE

OBJECTIVES DE L'ENGAGEMENT DU GROUPE UE+ ENVERS LA SOCIÉTÉ CIVILE	INDICATEURS DE RÉSULTATS	CIBLE	INFORMATIONS DE BASE (SI DISPONIBLE)	SOURCES D'INFORMATION ET MOYENS DE VÉRIFICATION
1. Promouvoir un environnement propice pour la société civile, la préservation de la paix et la cohésion sociale.	<p>1.1 Des efforts de dialogue sont déployés par les Groupe UE+ afin de promouvoir un environnement propice à la société civile.</p>	<p>Nombre de réunions régulières du mécanisme du dialogue structuré (du Groupe UE+ et les plateformes et acteurs de la SC) sur des thématiques de promotion d'un environnement propice.</p> <p>Nombre de propositions, d'amendements dans des politiques sectorielles, de cadres juridiques formulés suite à des initiatives appuyées par le Dialogue structuré du Groupe UE+.</p>	<p>Au moins trois (03) réunions par an incluant le Groupe UE+/SC et concernant l'environnement propice sont organisées.</p> <p>Au moins deux (02) propositions concrètes (de plaidoyer, de dialogue ou autres) par an sont appuyées.</p>	<p>Le Dialogue du Groupe UE+ avec la société civile est considéré par ces dernières comme intermittent. La SC considère que pour faire avancer les choses en plus des actions de coopération, il est d'une importance capitale pour avoir une perspective de développement et de gouvernance que les PTF unissent leur force pour influencer le gouvernement et les opérateurs économiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> • PV rapport Dialogue structuré du Groupe UE+ • Listes de présence des OSC invitées au Dialogue Structuré • Rapports sur le dialogue politique Groupe UE+ et Gouvernement • Les rapports externes sur les conditions de la SC au Burkina Faso (CIVICUS et rapports régionaux) • Document de propositions des nouvelles lois, décret d'application. • Documents sur les réformes intégrées dans les politiques sectorielles • Publication au Journal officiel • Compte rendu des travaux parlementaires • Médias (journaux, TV, radio, etc.)
	<p>1.2 La société civile promeut la mise en place d'une justice plus accessible et crédible et la défense des droits humains.</p>	<p>Nombre d'initiatives financées par le Groupe UE+ en soutien d'un meilleur accès à la justice et le respect des droits des citoyens (notamment des jeunes, des femmes, des personnes handicapées et des PDI)</p> <p>Nombre de personnes victimes de violation des droits humains qui bénéficient d'un appui du Groupe UE+</p>	<p>La SC améliore la défense des droits aux citoyens à travers au moins trois (03) initiatives par an financées par le Groupe UE+ (50% sont adressées aux jeunes, aux femmes, aux PH, aux PDI)</p> <p>Au moins 2 000 personnes (soit au moins 500 par an) victimes de violation des droits humains bénéficient d'un appui du Groupe UE+</p>	<p>L'État étant absent dans certaines régions (Nord, Centre-Nord, Sahel, Boucle du Mouhoun et l'Est), la justice est défaillante, les populations doivent faire face à une criminalité endémique face à une compétition terrible pour l'accès aux ressources foncières et naturelles. Les groupes armés en tirent profit.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rapports annuels des OSC • Débats/articles dans les médias (TV, radio, presse, réseaux sociaux, etc.).
	<p>1.3 La société civile joue son rôle de prévention de la crise et promotion de la Paix et la cohésion sociale</p>	<p>Nombre d'espaces multi-acteurs créés pour un dialogue sur les questions liées au dialogue interculturel, intra religieux et intercommunautaire (ayant été appuyés par le Groupe UE+).</p>	<p>Au moins cinq (05) espaces multi-acteurs par an œuvrant pour l'amélioration du dialogue interculturel, intra religieux et inter communautaire sont mis en place par des acteurs actifs dans l'espace public (par ex. mécanismes communautaires, mécanismes de médiations, les organisations œuvrant dans les domaines social, éducatif, ou culturel, les écoles, les universités, les autorités locales, etc.) Au moins 50 % de femmes et de jeunes sont impliqués.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • PV des dialogues organisés • Listes de présences des OSC impliquées dans les dialogues multi acteurs • Rapports de suivi • Débats/articles dans les médias.

OBJECTIVES DE L'ENGAGEMENT DU GROUPE UE+ ENVERS LA SOCIÉTÉ CIVILE	INDICATEURS DE RÉSULTATS	CIBLE	INFORMATIONS DE BASE (SI DISPONIBLE)	SOURCES D'INFORMATION ET MOYENS DE VÉRIFICATION	
<p>2. Appuyer une meilleure gouvernance sectorielle, participative et inclusive prenant en considération les secteurs identifiés dans la programmation 2020.</p>	<p>2.1 La société civile est appuyée dans les cadres existants de dialogue État-société civile au niveau sectoriel, national et local tenant compte des priorités issues de la programmation post 2020.</p>	<p>Niveau de connaissance de la part de l'UE/EM/Suisse/Norvège des OSC capables d'influencer la gouvernance et la performance des politiques sectorielles (et d'allier des interlocuteurs classiques, les ONGI et les OSC dans la capitale). Les OSC identifiées sont renforcées dans leurs capacités d'action (voir objectif 3.2).</p> <p>Nombre des politiques reflétant des contributions de la part des OSC.</p> <p>Nombre d'initiatives visant la participation des femmes, des personnes handicapées, des jeunes, au processus de dialogue inclusif autour des politiques sectorielles au niveau local et national.</p>	<p>Au moins sept (07) politiques sectorielles par an reflètent des contributions de la part des OSC spécialisées dans le cadre des initiatives financées par le Groupe UE+.</p> <p>Au moins trois (03) actions par an, financées par le Groupe UE+, vise à promouvoir la jeunesse, la prise en considération de la dimension genre et les personnes en situation d'handicap.</p>	<p>Une véritable culture de la redevabilité de la part du gouvernement reste à asseoir. Dans ce sens, le Groupe UE+ a un rôle à jouer dans le renforcement de cette volonté politique à travers les cadres d'échanges existants comme les comités de pilotage des différents programmes, les clusters humanitaires avec les différents ministères sectoriels, les différents groupes de travail des réformes en cours, les plans de développement locaux, etc., afin d'aider à créer des passerelles de dialogue et de compréhension entre l'État et les OSC aux différents niveaux d'intervention.</p> <p>Dans ce contexte, il faudrait promouvoir et lancer des initiatives permettant de combler les déficits et relever les défis tout particulièrement pour les jeunes et les femmes et autres groupes marginalisés comme les PH et les PDI.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • PV des dialogues • Listes des OSC invitées aux cadres de concertation (groupes sectoriels/clusters), • Rapports de suivi de programmes sectoriels sur la participation transversale des OSC dans les différents secteurs (Agriculture/ Santé/Sécurité alimentaire/ Eau/ Protection sociale, etc.) • Débats/articles dans les médias. • Rapport des OSC et plateformes des jeunes, des femmes, des PH, des OSC DH, etc.
	<p>2.2 La société civile est appuyée pour assurer un meilleur suivi de la gestion des finances publiques à tous les niveaux et pour lutter contre la corruption.</p>	<p>Nombre d'actions financées par le Groupe UE+ (moyennant les différents programmes et instruments) visant le suivi de la gestion des finances publiques /amélioration de la transparence et de la redevabilité sociale, etc.</p> <p>Nombre d'OSC dont les capacités en matière de suivi du processus budgétaire sont renforcées. Leur expertise est reconnue et utilisée par les pouvoirs publics, notamment par l'Assemblée Nationale.</p>	<p>La redevabilité et la transparence dans la gestion publique s'améliore à travers le lancement d'au moins deux (02) actions par an de la part du Groupe UE+.</p>	<p>La corruption reste un obstacle majeur au développement économique et social. La SC est appelée à jouer un rôle grandissant dans le suivi de la transparence dans la gestion des finances publiques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Publications des OSC • Rapports annuels des OSC impliquées • Comptes rendu des sessions parlementaires • Rapport de suivi des appuis budgétaires • Débats/articles dans les médias (TV, radio, réseaux sociaux, etc.).

OBJECTIVES DE L'ENGAGEMENT DU GROUPE UE+ ENVERS LA SOCIÉTÉ CIVILE	INDICATEURS DE RÉSULTATS	CIBLE	INFORMATIONS DE BASE (SI DISPONIBLE)	SOURCES D'INFORMATION ET MOYENS DE VÉRIFICATION	
3. Soutenir le renforcement des contributions des OSC au processus de développement et de gouvernance	3.1 Les capacités des OSC sont renforcées pour leur permettre de s'ériger en tant qu'acteurs de gouvernance et de développement dans les secteurs prioritaires de la programmation post 2020.	<p>Pourcentage de crédits réservés dans les différents programmes ou appuis sectoriels du Groupe UE+ afin d'appuyer le renforcement des capacités des OSC travaillant dans le domaine des droits humains, le dialogue, le plaidoyer, les compétences des OSC burkinabè.</p> <p>Nombre d'initiatives appuyées par le Groupe UE+ qui visent à renforcer les capacités des OSC qui participent activement aux mécanismes de reddition de comptes publics (audits sociaux, transparence budgétaire, etc.) au niveau local et national.</p>	<p>Au moins 50% des programmes ou appuis sectoriels du Groupe UE+ ont réservé des crédits pour appuyer le renforcement des capacités des OSC travaillant dans le domaine des droits humains, le dialogue, le plaidoyer, les compétences des OSC burkinabè.</p> <p>Au moins trois (03) d'initiatives appuyées par le Groupe UE+ qui visent à renforcer les capacités des OSC qui participent activement aux mécanismes de reddition de comptes publics.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Rapports de suivi de programmes sectoriels qui prouvent la participation transversale des OSC dans les différents secteurs 	
	3.2 L'émergence de réseaux d'OSC structurées, compétentes, indépendantes et crédibles est facilitée au niveau sectoriel, aussi bien qu'au niveau national que local.	<p>Nombre d'OSC financées par l'UE qui mettent en place des <u>mécanismes de gouvernance interne</u> leur permettant d'être davantage crédibles, représentatives et légitimes dans leurs actions et leur interaction avec les autorités.</p> <p>Nombre de plans d'actions stratégiques élaborés par les OSC ayant été appuyés par le Groupe UE+.</p> <p>Nombre de <u>documents d'analyse/suivi/contribution</u> concernant les politiques publiques produits par la société civile et issus d'actions financées par le Groupe UE+</p> <p>Nombre de <u>coalitions multi-acteurs OSC-monde académique / Recherche, etc.</u> émergentes sur des enjeux concrets (suivi des processus budgétaires, gestion des ressources naturelles, etc.) et issues d'actions financées par le Groupe UE+.</p>	<p>Au moins 100 OSC mettent en place des mécanismes de gouvernance interne dans le cadre des initiatives financées par le Groupe UE+.</p> <p>Au moins 40 % des OSC développent des plans d'actions stratégiques dans le cadre des initiatives financées par le Groupe UE+.</p> <p>Au moins 15 documents d'analyse/suivi/contribution concernant les politiques publiques produits par la société civile et issus d'actions financées par le Groupe UE+.</p> <p>Au moins une (01) coalition par an dans le cadre des initiatives financées par le Groupe UE+.</p>	<p>La crédibilité des OSC et leur capacité d'influence reposant sur la pertinence de leur positionnement et sur l'efficacité des actions qu'elles mènent en direction des bénéficiaires. Leur accompagnement technique et le renforcement de leurs capacités sont un préalable à leur engagement sectoriel, tout aussi bien au niveau local comme national.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Rapports annuels des OSC Compte rendu des revues sectorielles annuelles Rapports des opérateurs de formation partenaires. Débats/articles dans les médias (TV, radio, presse, réseaux sociaux, etc.).
	3.3 La viabilité financière de la société civile locale est renforcée par le biais de mécanismes durables de financement.	<p>Existence d'un document indiquant les modalités de financement favorisant <u>l'autonomie des OSC</u> et <u>les mécanismes durables de financement des OSC locales</u> permettant de renforcer leur autonomie financière.</p> <p>Nombre d'OSC accompagnées par des actions financées par le Groupe UE+ pour la diversification de leur financement (Renforcement des capacités, mobilisation des ressources)</p>	<p>Au moins 50 OSC mettent en place des mécanismes d'autonomie financière dans le cadre des initiatives financées par le Groupe UE+.</p> <p>Une analyse est réalisée sur la possibilité de mettre en place un mécanisme de financement multi-bailleurs.</p>	<p>La problématique de financement des OSC au Burkina Faso est une question récurrente. De nombreuses OSC n'ont pratiquement pas d'accès à des ressources financières. C'est souvent des projets ponctuels, non endogènes avec une difficile projection dans la durée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Conclusions d'une étude indépendante concernant les sources de financement des OSC locales Rapports annuels des OSC appuyées (projets RC/ mobilisation des ressources) Un Memorandum of Understanding (MoU) sur le fonctionnement d'un mécanisme de financement multi-bailleurs

PARTIE IV – ANNEXES ET RÉFÉRENCES

ANNEXE 1 : LE PROCESSUS

Quelle a été l'implication des États membres et autres partenaires du Groupe UE+ dans le processus de la FdR ?	<p>L'internalisation du processus de la part du Groupe UE+ doit être renforcée. Depuis sa signature, il s'est avéré un déficit de coordination entre les différentes parties prenantes qui appuyait la FdR envers la société civile, ce qui est dû principalement à un manque de ressources humaines tout aussi bien au niveau de la DUE que des EM présents au Burkina Faso. Quatre années après l'approbation de la FdR, une mission de la Facilité pour les feuilles de route société civile s'est tenue de juillet-décembre 2020, afin d'appuyer la DUE dans la mise à jour de ce document qui couvrira la période 2021-2024. Due à la crise sanitaire liée au COVID-19, la mission a eu lieu à distance. Elle s'est tenue en deux phases : une première phase d'analyse de documentation secondaire, réunions on line avec les différentes sections de la DUE et lancement de deux enquêtes auprès de 125 OSC/ONGI et les membres du Groupe UE+ respectivement. Une deuxième phase pour présenter les résultats de la phase I aux membres du Groupe UE+ (18 novembre 2020) et les OSC. Pour sa validation la version finale de la FdR a été partagée avec les États membres du groupe UE+ et a fait l'objet d'échanges avec les Chefs de Coopération et les Chefs de Mission de l'UE en juillet 2021.</p>
Quels mécanismes sont en place pour garantir la participation des États membres / UE + à la mise en œuvre et au suivi de la FdR ?	<p>Un groupe de coordination du groupe UE+ a été établi dans le cadre du suivi de la FdR des OSC (2017-2020). Les chefs de mission et de coopération de l'UE+ se coordonnent également en ce qui concerne les aspects politiques et ceux liés aux droits humains.</p> <p>Le suivi de la FdR 2021-2024 se poursuivra dans le cadre du Dialogue structuré du Groupe UE+/OSC/ONGI.</p>
Quelles consultations avec les OSC ont été organisées ? Quels types d'acteurs étaient impliqués ? Quels mécanismes, le cas échéant, ont été utilisés pour garantir un processus inclusif ?	<p>Une enquête a été lancée en juillet 2020 auprès de 125 OSC/ONGI, comprenant des questions liées à la fois à la mise à jour de la FdR ainsi que les rôles de la société civile dans les secteurs du développement dans le cadre de la nouvelle programmation. Un rapport sur les résultats de cette enquête a été rédigé en août 2020. Il a servi de base pour l'élaboration de la nouvelle FdR. Deux sessions de consultation ont été organisées le 2 et 3 décembre 2020 pour présenter les résultats de l'enquête et la proposition des objectifs et résultats de la nouvelle FdR 2021-2024.</p>
Quels mécanismes sont mis en place pour poursuivre le dialogue avec les OSC ? Quels mécanismes, le cas échéant, seront utilisés pour garantir un dialogue inclusif ?	<p>Un Dialogue structuré du Groupe UE+ et la société civile pour discuter des questions à la fois techniques (cycle de programmation, programmes des secteurs de concentration, etc.) et politiques (environnement propice, sécurité, etc.). Un effort sera fait pour identifier des acteurs clés de la société civile sectorielle (cartographies sectorielles sensibles au genre, objectif n°2.1) afin d'aller au-delà des interlocuteurs classiques, les ONGI et les grandes faitières de la capitale, etc. Des réunions conjointes entre les sections politiques et de coopération sur le dialogue et l'appui à la société civile se tiendront pour maintenir une compréhension commune de la société civile burkinabè.</p>
Comment la FdR est-elle intégrée / coordonnée avec le processus de la programmation conjointe ?	<p>La rédaction de la nouvelle FdR a été effectuée en coordination avec la nouvelle programmation, Programmation conjointe et les Team Europe Initiatives.</p> <p>La FdR prend en compte les leçons tirées de la mise en œuvre du FdR précédente, les derniers développements en matière d'environnement pour les OSC, l'Agenda 2030, les 6 nouvelles priorités de la Commission pour la période 2019-2024.</p>
Quel est le lien entre la FdR et les autres processus nationaux, y compris les stratégies nationales relatives aux droits humains et à la démocratie, le plan d'action sur le genre, etc. ?	<p>Pendant la mission une réunion a eu lieu avec la section politique afin d'assurer la cohérence avec la stratégie pays des droits humains.</p> <p>La stratégie de la FdR intègre l'approche basée sur les droits, ce qui implique passer d'un paradigme de la coopération au développement basé sur les besoins à un paradigme basé sur les droits. Le renforcement des capacités des OSC pour appliquer l'approche basée sur les droits permettra la concrétisation de ces droits dans les dialogues sectoriels et la représentation des voix plus marginalisées et moins représentées (femmes, jeunes, personnes handicapées et personnes déplacées internes).</p> <p>Le plan d'action genre de l'UE pour la période 2016-2026 qui met l'accent sur l'égalité entre les femmes et les hommes en tant que (i) question de droits humains, (ii) fondement de base des sociétés démocratiques et de la bonne gouvernance, et (iii) socle d'un développement durable et inclusif, ont été également pris en compte. En effet, au Burkina Faso, les OSC contribuent pour beaucoup dans l'atteinte des résultats attendus de ces trois priorités : outre les projets liés à la promotion des droits humains (y inclus la lutte contre les violences liées au genre), les OSC s'impliquent beaucoup dans la promotion de l'autonomisation des femmes et à leur leadership.</p> <p>Le plan d'action sur l'égalité entre les hommes et les femmes III — 2021-2025 - Plan de mise en œuvre au niveau national CLIP Burkina Faso adopté en juin 2021 a aussi pris en compte la FdR pour établir des passerelles avec elle.</p>

ANNEXE 2 : SOURCES PERTINENTES POUR APPROFONDIR LA COMPRÉHENSION DE LA SITUATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE BURKINABÈ ET L'ENGAGEMENT DE L'UE AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE.

- Feuille de route de l'UE pour l'engagement de la société civile au Burkina Faso (2017-2020)
- Bilan de la mise en œuvre de la Feuille de route 2017-2020
- Stratégie conjointe de l'UE et des États membres (2017-2021)
- Cartographie des OSC au Burkina Faso (2016)

